

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**2^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017
1^{ER} ET 2 JUIN 2017**

N° 2017/E2/030

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- DEPOSEE PAR : M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

- OBJET : SOUTIEN A LA JEUNESSE CORSE SUITE AUX RECENTES POURSUITES JUDICIAIRES

CONSIDERANT que depuis plus d'un an la jeunesse corse est la cible d'une répression débridée avec plus d'une centaine de gardes à vue et de nombreuses incarcérations,

CONSIDERANT que, concernant les jeunes Corses, il semblerait que l'emprisonnement soit désormais quasiment systématique,

CONSIDERANT qu'une nouvelle fois des jeunes Corses mettent en péril leur santé pour dénoncer l'injustice,

CONSIDERANT que cette grève de la faim nous interpelle sur la gravité de la situation,

CONSIDERANT que l'Assemblée de Corse, dépositaire et responsable des intérêts matériels et moraux du peuple corse, ne peut être étrangère aux préoccupations de la jeunesse et aux graves problèmes qu'elle rencontre actuellement,

CONSIDERANT que malgré les appels – nombreux et réitérés – à l'apaisement, l'autorité judiciaire s'entête dans une logique répressive,

CONSIDERANT que, dans le même temps, les violences dont ont été victimes les supporters bastiais à l'issue du match Reims – Bastia n'ont pas eu les suites judiciaires qu'elles méritaient, faisant naître un légitime sentiment d'injustice,

CONSIDERANT que cette stratégie a pour effet - et sans doute pour objectif - de mettre en péril l'apaisement voulu et construit par les institutions corses,

CONSIDERANT « l'injustice manifeste engendrée par ces traitements discriminatoires », la motion de l'Assemblée de Corse apportait déjà le 26 juin 2016 un soutien à Maxime Beux et au collectif « Ghjustizia è verità »,

CONSIDERANT que les jeunes de notre pays aspirent à pouvoir poursuivre leurs études et mener une existence paisible,

CONSIDERANT que la situation actuelle devient extrêmement périlleuse et qu'il convient de sortir de la spirale actuelle, régulièrement marquée par les manifestations, mesures répressives, grèves de la faim...,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

AFFIRME sa solidarité avec la jeunesse corse.

DEMANDE solennellement au gouvernement de s'engager dans une voie d'apaisement, et de donner au plus tôt un signal à cet égard.